

Cigares et Tabacs

UNE MALADIE DU TABAC

Ce qu'il faut faire pour combattre le microbe des racines "Thielavia"

M. Charland, chef de la division des tabacs, a récemment attiré l'attention sur une maladie sérieuse du tabac, que l'on a relevée déjà dans certains districts producteurs de tabac, maladie susceptible de se répandre dans d'autres districts et de s'aggraver d'année en année là où elle existe déjà, si l'on ne prend pas immédiatement les précautions voulues.

Cette maladie est due à une excroissance connue scientifiquement sous le nom de "Thielavia". A cause de ses effets, on l'a encore nommée pourrisseur de racine. Cette excroissance apparaît naturellement dans les terres contenant beaucoup de matières végétales, mais sa faculté de produire la maladie dépend beaucoup de certains autres facteurs, tels que l'excès d'humidité, un fumage excessif, ou le manque d'acidité dans le sol.

Une fois introduite, dans le sol, elle peut persister durant un temps indéfini.

Le contrôle de cette maladie dans les lits de culture, est de la plus haute importance, puisque l'on présume que la maladie est surtout répandue par la transplantation des plants affectés. Les symptômes apparaissant dans le lit ensemencé dépendent de la sévérité de l'attaque.

Les pousses peuvent être attaquées presque aussitôt qu'elles sortent de terre, lorsqu'elles retombent sur la surface, tout comme si elles souffraient de manque d'humidité. Si l'attaque est moins violente, ou si l'infection ne se produit que plus tard, le mal se confine à la racine, produisant un arrêt de croissance. Si l'on arrache ces plants, on verra que les racines sont plus ou moins pourries. Si l'attaque est légère, les extrémités des fibres de la racine sont mortes et décolorées, tandis que si le cas est plus grave, toutes les racines, y compris la partie supérieure, sont pourries jusqu'à la base de la tige. Si on se sert du même sol pour la plantation, après qu'on a constaté l'apparition de la maladie, chaque récolte sera affectée davantage; même si l'on change de lit, il se peut qu'il reste assez d'excroissances adhérentes aux plants pour donner naissance à une nouvelle infection. Encore que l'on ferait des lits tout à fait frais, on ne saurait garantir que leur sol soit complètement dépourvu de bacilles. Dans de telles circonstances, le seul procédé absolument sûr est de stériliser le sol avant d'ensemencer. On peut le faire soit au moyen de la formaline, soit au moyen de la vapeur, selon qu'il est plus facile. Les lits de semence doivent être plutôt minces, évitant de semer trop serré, d'arroser abondamment et de trop fertiliser.

Dans les champs, le principal symptôme est l'apparence rabougrie, chétive des plants et très rarement la mort. En examinant le régime des racines, on remarquera les caractéristiques citées plus haut. La maladie s'aggrave d'année en année, là où le tabac est semé constamment dans la même

terre; elle est plus maligne encore dans les terrains argileux et insuffisamment égouttés. Elle se propage avec plus de facilité par l'abus de fertilisateurs, de ceux surtout n'ayant aucun caractère acide.

Lorsque des plants infectés sont déposés dans un terrain sain, ils peuvent lutter avec succès contre la maladie; mais comme un tel procédé ne peut qu'infecter la terre, il est recommandable de détruire les plants plutôt que de les planter de nouveau.

D'un autre côté, les plants sains, déposés dans un sol contaminé, sont exposés à en souffrir beaucoup, et la récolte peut se perdre complètement.

La stérilisation du sol, telle que mentionnée comme désirable pour les lits de semence, est trop laborieuse et dispendieuse dans les champs. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'adopter telles mesures capables de favoriser la résistance du tabac, et de diminuer le nombre des excroissances nuisibles qui se trouvent actuellement dans le sol. Ces mesures ont été indiquées par M. Charland.

Pour conclure, je dois dire que le besoin de se renseigner le plus possible ne saurait être trop affirmé, et aux producteurs qui souffrent d'inconvénients dans la récolte de leur tabac, nous conseillons fortement de déraciner des spécimens atteints de symptômes de la maladie, évitant toutefois de détériorer les racines, et de les envoyer au botaniste du gouvernement fédéral, à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, qui les examinera et fera rapport sur la nature de la maladie.

Les colis de moins de cinq livres peuvent être expédiés gratuitement par la poste.

H. T. GUSSON, Botaniste pour le Dominion.

NOUS BUVONS ET FUMONS DE PLUS EN PLUS

Intéressantes statistiques du Revenu de l'Intérieur. — 1 gallon 112 de spiritueux et 7 gallons 005 de bière par tête. — 2 livres 392 de tabac par personne

Le ministère du Revenu de l'Intérieur, dans son rapport annuel qui vient d'être publié, annonce que pour le dernier exercice fiscal son revenu a été de \$21,860,367 contre \$19,635,863 l'année précédente. On peut se faire une idée de l'augmentation du revenu dans cette branche de l'administration fédérale lorsqu'on sait qu'en 1909 les recettes n'étaient que de \$15,323,511.

Voici comment se divise le revenu de l'an dernier:

Accise	\$21,487,918
Licences	529
Poids et mesures, timbres de loi	171,509
Lumière électrique	74,833
Acide méthylque	118,077
Autres revenus	7,501
Total	\$21,860,367